



SNUDI-FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et
Professeurs des Ecoles **FORCE OUVRIERE** de l'Enseignement Public
Syndicat départemental de l'Isère

**Isère :
tout faire pour assurer le succès de la grève nationale du 14 novembre !**

Un appel à une grève pour le 13 novembre a circulé juste avant les congés dans les écoles de l'Isère.

Le SNUDI FO 38 s'est adressé à l'ensemble des organisations syndicales du département pour un appel commun, dans le département, le même jour que la grève nationale (voir ci-contre).

Les modalités de l'action seront actualisées sur www.snudifo38.com et par mail dans les écoles.

"Pour notre part, ce décret concerne l'ensemble des collègues au plan national. Nous comprenons le souci de certains de mobiliser le 13 novembre en protestation de ce jour travaillé pour "rattraper" un jour de congé.

Mais il y a 20% des collègues qui ne travailleront pas le 13 novembre. C'est en ce sens que l'appel des collègues de Paris a été prononcé pour le jeudi 14.

De plus, appeler un jour de "rattrapage", est-ce que cela ne sera pas interprété à notre désavantage ? Nous ne ferons pas grève parce que nous ne voulons pas travailler un jour supplémentaire mais bien contre le décret Peillon. Si nous voulons être crédibles, autant être clairs sur la revendication et tous ensemble le même le jour.

Les collègues ne comprendraient pas qu'à Paris l'ensemble des organisations syndicales appellent à la grève le 14, alors que dans certains départements ce serait le 14 et pour d'autres le 13.

Les agents territoriaux, appelés à la grève le 14, ne comprendraient pas non plus que les enseignants, en Isère, soient appelés à faire grève le 13.

Comme nous avons appelé ensemble à plusieurs reprises l'année passée pour demander le retrait de ce décret, nous vous proposons d'appeler à nouveau ensemble les collègues à faire grève le jeudi 14 novembre pour la suspension immédiate et le retrait du décret.

Pouvons-nous échanger par mail la semaine prochaine afin d'avoir un texte en commun à diffuser le jour de la rentrée à nos collègues ?"

